

**PAC – Accréditation du Laboratoire national des essais environnementaux de Burlington (Ontario) et de Saskatoon (Saskatchewan)**

**1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC).**

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis adressé à la collectivité des fournisseurs indiquant qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un marché à un entrepreneur sélectionné d'avance et permettant aux autres fournisseurs de manifester leur intérêt pour le marché en question et de présenter un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date limite indiquée dans le PAC, un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans celui-ci, l'agent de négociation des marchés peut octroyer le marché au fournisseur sélectionné d'avance.

**2. Définition du besoin**

Le ministère de l'Environnement exige que ses laboratoires opérationnels répondent aux normes de qualité ISO 17025. La Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA) est la seule institution canadienne reconnue qui fournit des services d'accréditation complets, une formation et des échantillons aux fins d'essais d'aptitude ainsi que d'autres services de soutien. Le travail comprendra ce qui suit :

- a) Adhésion annuelle à la Canadian Analytical Laboratories Association pour le Laboratoire national des essais environnementaux (LNEE) de Burlington, Ontario, et de Saskatoon, Saskatchewan.
- b) Accréditation annuelle (l'accès à des évaluations sur place pour le LNEE de Burlington et le LNEE de Saskatoon est-il fondé sur les normes ISO/IEC 17025?) et frais de maintien.
- c) Participation aux essais sur le rendement (ER) quatre fois par année. Cela comprend la prestation.

**3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences minimales essentielles)**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer dans son énoncé de capacités que ses produits et services satisfont aux exigences suivantes :

- 1) Doit pouvoir délivrer une accréditation de laboratoire en essais environnementaux en se fondant sur la participation satisfaisante du LNEE de Burlington et le LNEE de Saskatoon à un programme d'évaluation des sites ainsi que la participation satisfaisante aux essais d'aptitude et doit pouvoir fournir un certificat d'accréditation.
- 2) Doit pouvoir fournir un programme d'évaluation des sites qui permet de vérifier et d'évaluer le rendement des laboratoires du LNEE de Burlington et du LNEE de Saskatoon à intervalles réguliers. Les laboratoires doivent être évalués selon la norme ISO/IEC, conformément à la norme ISO/IEC 17011. Le fournisseur intéressé doit mener des évaluations sur place régulières en faisant appel à des évaluateurs hautement qualifiés (formation officielle sur la norme ISO/IEC 17025).
- 3) Doit pouvoir offrir un programme d'essais d'aptitude composé de ce qui suit :
  - a. Quatre études par année pour Burlington et deux études par année pour Saskatoon pour les deux disciplines de la science inorganique et de la chimie organique dans des échantillons solides et provenant de l'eau.
  - b. Un rapport confidentiel sur chaque étude, lequel contient l'évaluation du rendement pour chaque analyte pour lequel le LNEE de Burlington et le LNEE de Saskatoon rapportent les résultats dans l'étude.
  - c. Fournisseurs de programme d'essais d'aptitude (EA) conformes à la norme internationale ISO / IEC 17043: 2010

**4. Justification pour le fournisseur déterminé au préalable**

La CALA est la seule institution canadienne reconnue fournissant des services

d'accréditation complets, une formation et des échantillons aux fins d'essais d'aptitude ainsi que d'autres services de soutien. Le ministère de l'Environnement a une politique sur la qualité des données des laboratoires selon laquelle tous les laboratoires d'analyse opérationnels du ministère de l'Environnement doivent répondre aux normes de qualité ISO 17025. Le respect de cette norme nous assure que les laboratoires opérationnels du ministère de l'Environnement atteignent et démontrent les plus hauts niveaux d'excellence en matière de science et de gestion à l'aide des principes combinés de la compétence, de l'uniformité, de la crédibilité et de la communication. Il s'agit de l'une des étapes permettant aux données des programmes scientifiques du ministère de l'Environnement d'être acceptées comme une référence partout dans le monde.

La CALA fournit également plusieurs documents d'orientation à ses membres afin d'aider ses laboratoires à répondre aux exigences de la norme ISO17025. De plus, la CALA appuie ses membres en offrant une formation à prix réduit sur des sujets liés à l'accréditation et à la gestion des laboratoires.

**5. Exception(s) prévue(s) au Règlement sur les marchés de l'État**

Les exceptions suivantes prévues au *Règlement sur les marchés de l'État* sont évoquées pour le présent marché en vertu de l'alinéa 6d) –

« une seule personne ou entreprise est en mesure d'effectuer les travaux. »

**6. Période du contrat ou de la date de livraison proposées**

Le contrat proposé est d'une période du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2021.

**7. Valeur estimée du marché**

La valeur estimative du marché, incluant les options, est de 105 915,00 \$ (TVH en sus).

**8. Nom et adresse du fournisseur sélectionné d'avance**

Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA)  
102-2934, chemin Baseline  
Ottawa (Ontario) K2H 1B2

**9. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités**

Les fournisseurs qui estiment posséder les compétences et être disponibles pour assurer la fourniture des biens, services ou services de construction décrits dans le PAC peuvent faire parvenir à la personne-ressource mentionnée dans le présent avis un énoncé de capacités écrit d'ici la date de clôture. L'énoncé de capacités doit démontrer clairement de quelle façon le fournisseur répond aux exigences précisées.

**10. Date limite pour présenter un énoncé de capacités**

Les énoncés de capacités doivent être reçus au plus tard le 18 janvier 2018 à 14 h, HNE.

**11. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Heidi Noble  
Services d'approvisionnement et de contrats – région de l'Ontario  
Environnement et Changements climatiques Canada (ECCC) – gouvernement du Canada

Téléphone : 905-319-6982  
Télécopieur : 905-336-8907  
Courriel : heidi.noble@canada.ca